Annexe n°4 : Tableau d'alimentation durable

***Etant entendu que le taux s'apprécie en valeur d'achat HT de l'alimentation durable par rapport à la valeur d'achat HT de l'ensemble des denrées utilisées**

ENGAGEMENTS DU TITULAIRE		
Alimentation durable (produits concernés et fréquence d'introduction) % en valeur d'achat*	Dont taux de produits issus de l'agriculture biologique (produits concernés et fréquence d'introduction) % en valeur d'achat*	Décomposition prévisionnelle du taux par catégorie de denrées (légumes, fruits, volaille, porc, yaourt, etc.) % en valeur d'achat*